

Etude

60 à 70 pages

Terrain d'enquête :
Novembre 2017 &
janvier 2018

***Le végétal
en restauration***

Décryptage des tendances végétariennes en restauration





**Le végétal
en restauration**

Décryptage des tendances végétariennes en restauration

Quelles sont les pratiques et attentes des consommateurs en termes de végétarisme en restauration ?

Quels sont les enjeux et attentes des restaurateurs ?

Les enseignements clés

2% des français sont végétariens

45% des français ont baissé leur consommation de viande ces deux dernières années

1 restaurateur sur 2 a l'intention d'élargir son offre végétarienne

Etude tendances végétariennes en restauration

L'étude pour comprendre les enjeux et attentes des consommateurs et professionnels en termes de végétarisme

Les demandes ...

Part des clients qui demandent des plats végétariens, fréquence de consommation, évolution de la consommation protéine vs végétale, part des consommateurs suivant des régimes spécifiques et raisons

Les offres en restauration ...

Part des restaurateurs considérant comme important de s'adapter aux clients végétariens, part des restaurateurs proposant une offre spécifique

Les enjeux ...

Difficultés des restaurateurs dans la réalisation des plats végétariens

Les attentes ...

Attentes des restaurateurs vs les fournisseurs, attentes des consommateurs vs les restaurateurs

Le futur ...

Parts des restaurateurs ayant l'intention d'élargir leur offre végétarienne



**Le végétal
en restauration**

Décryptage des tendances végétariennes en restauration

Thématiques étudiées

- _ Demande
- _ Offre
- _ Enjeux
- _ Attentes
- _ Demain

Méthodologie

Cible :

Auprès des professionnels : 100 restaurateurs traditionnels indépendants de la restauration assise en France

Auprès des consommateurs : 1180 interviewés représentatifs des français de 18 ans et + en janvier 2018

Mode de recueil :

Terrain on-line de 10 minutes auprès des restaurateurs durant le mois de Novembre 2017

Terrain on-line de 10 minutes auprès des consommateurs durant le mois de Janvier 2018



**Le végétal
en restauration**

Décryptage des tendances végétariennes en restauration

Bon de commande

Merci de compléter et de faxer cette page au 04.37.45.49.74 ou de nous la faire parvenir à l'adresse mail suivante : m.caufman@foodservicevision.fr

L'étude « Le végétal en restauration »

Tarifs 2018

- Je souhaite recevoir l'étude « Le végétal en restauration »
Version au format PDF - livraison par messagerie
Prix : 990 € HT

Nom :

Email :

Prénom :

Tel :

Société :

Date :

Adresse :

Signature et tampon :

PO :

Conditions de règlement : 100% à réception. Règlement à 30 jours date de facture



Le végétal en restauration

Décryptage des tendances végétariennes en restauration

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

La validation par le donneur d'ordre de sa commande vaut acceptation des présentes Conditions générales pleinement et sans réserve.

Article 1 - OBJET

L'objet du présent contrat est de définir les modalités et les conditions selon lesquelles **FOOD SERVICE VISION** met à disposition du donneur d'ordre l'étude multi clients. Ces études multi clients sont établies sur la base d'éléments objectifs qualitatifs et/ou quantitatifs récoltés par la société. **FOOD SERVICE VISION** fait une analyse de ces éléments objectifs afin d'élaborer des lignes directrices figurant dans les études multi clients.

Article 2 - OBLIGATIONS DU DONNEUR D'ORDRE

Il appartient au donneur d'ordre de définir ses besoins et de rechercher si les spécifications des études multi clients y sont adaptées, compte tenu des objectifs qu'il poursuit. **FOOD SERVICE VISION** a mis à la disposition du donneur d'ordre toutes les informations souhaitées pour lui de sorte qu'il puisse prendre toutes décisions utiles.

La société **FOOD SERVICE VISION** confère au donneur d'ordre le droit, non transférable, de faire usage pour son compte unique et personnel des études multi clients et des informations qu'elles contiennent et ce, dans l'unique cadre de son activité.

Le donneur d'ordre s'oblige à n'employer les informations qu'à des fins licites, conformément à la législation en vigueur.

Ainsi, il ne pourra céder à un tiers aucune information fournie et sera tenu responsable de toutes conséquences directes ou indirectes qui pourraient découler de l'utilisation non conforme aux présentes conditions générales de vente des études multi clients ou des informations qu'elles contiennent.

Article 3 - OBLIGATIONS DE FOOD SERVICE VISION

3.1 - Livraison

Les informations contenues dans les études multi clients fournies par **FOOD SERVICE VISION** sont transmises directement à l'Utilisateur par voie électronique.

Aucune fourniture ou service complémentaire n'est implicitement compris.

3.2 - Sur l'exactitude des informations communiquées

FOOD SERVICE VISION recueille les informations figurant dans les études multi selon différentes sources et fait les meilleurs efforts pour en contrôler la crédibilité.

Cependant, malgré tous ces efforts, **FOOD SERVICE VISION** ne peut pas garantir l'exactitude pleine et entière du contenu des études multi. Le donneur d'ordre utilise les informations de **FOOD SERVICE VISION** en connaissance de cause.

Article 4 - PRIX

Les prix présentés par **FOOD SERVICE VISION** sont indiqués en euros, hors taxes (HT) auxquels s'appliquent les taux de TVA en vigueur. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros à trente jours date de facture. **FOOD SERVICE VISION** se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les produits sont toujours facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

Article 5 - RESPONSABILITE

FOOD SERVICE VISION est soumise de manière expresse à une obligation de moyens.

En cas de mise en œuvre de la responsabilité de **FOOD SERVICE VISION**, le montant de la réparation dû ne pourra excéder le prix de la monographie mise à la disposition de l'Utilisateur.

Article 6 - REFERENCES

FOOD SERVICE VISION aura le droit de faire figurer le nom de l'Utilisateur sur une liste de références, sauf dérogation expresse du donneur d'ordre.

Article 7 - TOLERANCE

Le fait par l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 8 - CLAUSE D'ARBITRAGE

En cas de litige, les deux parties s'engagent à tout mettre en œuvre afin de résoudre le litige à l'amiable avant d'engager une action en justice

Article 9 - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige non résolu à l'amiable, qu'il soit relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes, et même en cas d'urgence, compétence exclusive est attribuée au Tribunal de commerce de **LYON** qu'il y ait ou non pluralité de défenseurs ou appel en garantie.

Dans le cas où l'une des parties engage une action judiciaire, la partie qui gagne son procès sera en droit d'obtenir le remboursement de ses frais et honoraires.